

Étudiant

N° INE
NOM PRÉNOM
DATE DE NAISSANCE LIEU (avec code postal)
NATIONALITÉ
ADRESSE
.....
CODE POSTAL VILLE
Tél Portable
Courriel : @
BAC PRÉSENTÉ : Série Spécialité :
LANGUES : 1^{ère} langue 2^{ème} langue :

Etes-vous candidat(e) dans d'autres filières sélectives de l'ICP ? Oui Non

Si oui merci de préciser lesquelles ?

.....
.....

Responsable légal

NOM PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
Tél Portable
Courriel : @
PROFESSION : Père Mère

CADRE RESERVÉ A L'ADMINISTRATION

Date de dépôt.....

Avis de la Commission sur dossier FAVORABLE DÉFAVORABLE Date :

Avis 2^{ème} Commission sur entretien FAVORABLE DÉFAVORABLE Date :

Inscription confirmée le.....

Dossier de candidature 2017-2018
Licence Information et Communication

Conditions financières

Aux tarifs d'inscription (Cf. notre site internet www.icp.fr), il convient d'ajouter :

- **217 €** de cotisation Sécurité Sociale le cas échéant. *NB. Tarif 16-17 à confirmer pour la rentrée 2017.*
- **55 €** pour frais d'examen de dossier de candidature non remboursables, quelle que soit la décision de la commission, et non déductibles des frais de scolarité en cas d'inscription définitive.
- Lors de la confirmation de votre candidature, **un acompte de 400 €** vous sera demandé.

Conditions d'annulation :

- **Avant le début des cours :**
 - Remboursement intégral sur justificatif uniquement en cas **d'échec au baccalauréat.**
 - Pour tout autre motif d'annulation : retenue d'un forfait de 400 € sur les sommes versées et suppression des échéances à venir.
- **Après le début des cours :** Aucun remboursement des sommes versées.

La demande d'annulation fait l'objet d'une lettre manuscrite mentionnant : date, N° de l'étudiant, adresse exacte, motif de l'abandon, date d'arrêt des cours, accompagnée d'un RIB et d'un justificatif d'abandon. Toutes les pièces doivent être envoyées en recommandé avec AR au :
Secrétariat Universitaire - 21 rue d'Assas - 75270 PARIS cedex 06.

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Fait à

Signature du responsable

Précédée de la mention

« lu et approuvé »

Le

Signature de l'étudiant

Précédée de la mention

« lu et approuvé »

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et libertés N° 78-17 du 8 janvier 1978, vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant. Ces informations, nécessaires au traitement de votre inscription par nos services, peuvent vous être communiquées- et rectifiées si besoin était- sur simple demande au secrétariat. Sauf avis contraire, vous autorisez l'Institut Catholique de Paris à utiliser ces informations pour promouvoir ses activités et pour faire bénéficier de propositions d'abonnements préférentiels.

Dossier de candidature 2017-2018
Licence Information et Communication

ENVOI DU DOSSIER
AVANT LE 7 AVRIL 2017

Tout dossier incomplet sera refusé

1. Constitution du dossier

- ✓ **Les pages 1 et 2** complétées et signées par l'étudiant et la personne responsable (parent ou tuteur).
- ✓ **Deux lettres de motivation détaillées et argumentées**, essentielles dans le processus d'orientation et de sélection des candidats. Elles devront être manuscrites et ne pas excéder 2 pages : **l'une, en français**, fera état de la motivation du candidat et des raisons étayant sa candidature ; **l'autre, en anglais**, indiquera le point de vue du candidat sur l'importance des langues.
- ✓ La photocopie des bulletins scolaires des classes de Première et de Terminale (la photocopie du bulletin du 3ème trimestre de Terminale sera envoyée, dès réception de celui-ci par l'étudiant).
- ✓ La **photocopie des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat**. La photocopie du relevé de notes du baccalauréat devra être transmise à l'ICP dès réception de celui-ci par l'étudiant.
- ✓ **Une photo d'identité récente** (à coller ou agraffer dans le cadre prévu à cet effet en page 1).
- ✓ **La photocopie recto-verso d'une pièce d'identité** de l'étudiant.
- ✓ **Un chèque de 55 €** pour frais d'examen de dossier, libellé à l'ordre de l'Institut Catholique de Paris, **restant acquis à l'Institut Catholique de Paris**. En cas de double candidature, l'ICP n'encaissera qu'un seul chèque de 55€

2. Envoi du dossier

Le dossier avec l'ensemble des pièces constitutives doit être inséré dans une chemise plastifiée transparente (à coin ouvert, format 21 x 29,7) et impérativement **envoyé par la poste** à l'adresse suivante :

Institut Catholique de Paris
Faculté des Lettres
Licence Information-Communication
21 rue d'Assas
75270 Paris 06

NB. Il est rappelé aux candidats que les pièces justificatives envoyées doivent être des copies, et que celles-ci restent acquises à l'Institut Catholique de Paris. Elles ne pourront donc pas être récupérées.

3. Examen du dossier

- Étude du dossier par la commission d'admission qui communiquera sa décision aux candidats par courriel,
- Entre avril et mai : entretien complémentaire si la candidature a été retenue,
- Information par courriel de la décision finale de la commission avant le 8 juin.

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
Faculté des Lettres
21, rue d'Assas - 75270 Paris cedex 06
Contact : Mme C. Leclercq
Tel : 01 70 64 14 26 / Courriel : c.leclercq@icp.fr